

Rapport du groupe de travail « La Matinale (06h30-08h00) (RTS La Première) »

Séance du 26 février 2018

1. SYNTHESE DU RAPPORT

Le Conseil du public, par le groupe de travail désigné, exprime un avis très positif sur la tranche 06h30 à 8h00 de La Matinale. Ses remarques touchent à des détails qui ne sont pas de nature fondamentale.

La Matinale est, par son sérieux et sa diversité, adaptée aux attentes du public de cette heure-là, entre le lit et la table du petit-déjeuner, entre la douche et les moyens de transport.

La diversité se décline en matière de sujets traités, mais aussi d'approches : parfois en studio, parfois sur le terrain, parfois en exposés, parfois en interviews, voire en dialogues.

La brièveté des séquences, qui pourrait être jugée négativement, sert les objectifs de l'émission en répondant à la disponibilité des auditeurs à cette heure de la journée. Certaines sont même, parfois, peut-être un peu longues, sans que le Conseil du public en fasse une proposition concrète.

L'émission est relativement récente, puisqu'elle a été remaniée récemment. L'usage apportera peut-être encore à l'équipe un peu de décontraction et d'humour, qui apporte un peu de légèreté sans qu'on tombe dans les connivences internes au studio.

Le Conseil du public salue le souci de La Matinale de soigner l'ouverture au monde et à la Suisse entière. La prise en compte de la presse alémanique et tessinoise est à saluer.

Cette Matinale représente un des fleurons de la RTS. Le défi quotidien relevé par l'équipe de La Matinale suscite l'admiration du Conseil du public, qui est certain que le temps permettra à cette émission de s'améliorer encore.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Le Conseil du public a mandaté le groupe de travail de lui faire rapport sur « la Matinale » pour la séance du 26 février 2018.

b) Période de l'examen

L'examen porte sur « la Matinale » des 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 janvier 2018

c) Examens précédents

24 novembre 2014
10 janvier 2011

d) Membres du CP impliqués

François Borel
Claude-Alain Kleiner
Pierre-Yves Moeschler (rapporteur)

e) Angle de l'étude (émissions considérées)

La Matinale, tranche de 06h30 à 8h00, aux dates ci-dessus mentionnées.

4. CONTENU DE L'EMISSION

a) Pertinence des thèmes choisis

Thèmes bien choisis en fonction de l'actualité. Grande pertinence.

b) Crédibilité

Pleine et entière

c) Sens des responsabilités

En lien avec les règles déontologiques de la profession journalistique

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Pleine conformité.

5. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

La durée correspond aux attentes du public de début de journée – deux parties à la fois distinctes et liées -, un rappel fréquent des grands titres de l'actualité sur la totalité des deux parties. Ces plages d'informations en lien avec l'actualité sont d'une longueur adéquate.

Certaines séquences peuvent sembler longues (entre 5 mn – la plus courte – et 16mn – la plus longue) et ne permettent pas une interruption d'écoute. Le nombre de capsules génère une dynamique positive sur l'ensemble de la plage 06h30 à 08h00. Une durée moyenne plus réduite serait à saluer, ce qui impliquerait l'augmentation du nombre de capsules. Il faut toutefois maintenir le temps réservé aux invités.

On souligne le bon dosage des capsules, qui touchent à tous les domaines, apportant richesse et dynamisme. L'alternance d'intervention en studio et sur le terrain contribue aussi à la diversité et à la crédibilité de l'émission.

Il y a surabondance de « sommaires ». A 06.29, le sommaire de l'émission, à 06.30, le sommaire du Journal, à 07.00, le sommaire du Journal de 07.00, répété par le journaliste du journal qui offre un 4^e sommaire (exemple du jeudi 25 janvier 2018).

b) Animation

On entend des critiques ici et là quant à Romaine Morard, qui a pourtant démontré ses compétences lors de l'émission Infrarouge. Il faut s'accoutumer au changement de style, c'est certain. Un style plus personnel se développera avec le temps : il impliquera davantage de spontanéité, en évitant le risque de l'humour pro domo. Les différents présentateurs qui ont successivement animé La Matinale en remplacement de la présentatrice principale ont aussi su capter l'attention des auditrices et auditeurs, avec bonheur pour certains.

Une impression de dialogue artificiel prédomine parfois lorsque les questions sont rédigées et lues. Il manque le talent d'acteurs à celles et ceux qu'on entend à l'antenne.

On entend plusieurs voix au cours de l'émission. Cette variété est la bienvenue.

Les sujets présentés en studio souffrent parfois d'une diction inappropriée. Par exemple, lors des journaux du 26 janvier.

c) Originalité

Le but de cette émission n'est pas l'originalité. Elle a un caractère qui ne l'éloigne pas de l'émission qui l'a précédée. Elle remplit le rôle que lui a assigné son mandat.

Chaque capsule devrait être analysée pour elle-même. Elles ont toutes leur place dans l'émission et concourent à la réussite de l'ensemble.

MP3 continue d'être appréciée, malgré un certain âge. En tous les cas cette capsule apporte un allègement musical varié, par la force des choses.

L'émission s'efforce de couvrir la Suisse romande et de donner des impressions de Suisse alémanique. Cela est à saluer. Par exemple, le lundi 29, on signale la victoire de la Bernoise Patricia Kopatchinskaja aux Grammy Awards, avec le Saint Paul Chamber Orchestra.

6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

Le volet internet est limité à Play RTS, ce qui est déjà beaucoup. On pourrait imaginer une mise en valeur accrue, par le biais des réseaux sociaux. Cela fait partie du mandat de l'émission alors que ce n'est que partiellement réalisé.

7. AUTRES REMARQUES

La publicité est désagréable et inappropriée dans une telle émission. Toutefois, elle est assez limitée pour être supportable. Ah... ces aspirateurs sans sacs... si dérisoires dans le contexte de cette émission !

On se demande quels critères déterminent le choix des invités. Dans la soupe suivant la victoire de Federer en Australie, on a probablement voulu faire preuve d'originalité en invitant Denis Maillefer. Le résultat est inintéressant. Il n'apporte rien à la compréhension du tennis, du match ou de Federer. C'est du remplissage, de la Rogeromania pure et désagréable.

8. RECOMMANDATIONS

- Diminuer le fond sonore diffusé lors des « sommaires », ou le rendre plus agréable.
- Dans les reportages, éviter les emballages sonores ou commentaires trop anecdotiques, comme dans Ici la Suisse du 23 janvier
- Améliorer la présentation de l'émission sur le site Internet en réalisant un découpage permettant de choisir d'écouter toutes les parties de l'émission, y compris la revue de presse courte et les « brèves » de 7h30.
- Peut-on renoncer à l'avalanche de sommaires ?
- Les entretiens, en particulier les invités de Romain Clivaz, mériteraient d'être mis à disposition sur facebook. La présence sur fb, d'une manière générale, devraient être mise au même niveau que celle d'autres émissions de la RTS.